

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Jeudi 18 juin 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle Cristal des SAISIES, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

58 dont 57 délégués titulaires et 1 délégué suppléant jusqu'à la délibération n° 58

57 dont 56 délégués titulaires et 1 délégué suppléant à partir de la délibération n° 59

Nombre de membres représentés :

12 membres représentés jusqu'à la délibération n° 58

11 membres représentés à partir de la délibération n° 59

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Muriel	THEATE
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cevins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Grésy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU

Hauteluçe	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués suppléants présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Notre Dame de Bellecombe	Kévin	MOLLIER

Délégués représentés :

Lysiane CHATEL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Muriel THEATE
Morgan CHEVASSU	Albertville	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Julien COINTY	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale MARTINOT
Bérénice LACOMBE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Florian NICOLLE
Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Elodie MOREL	Albertville	Ayant donné pouvoir à Fatiha BRIKOU AMAL (jusqu'à la délibération n° 58)
Pascale VOUTIER REPELLIN	Albertville	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christian TROMBERT	Gilly-sur-Isère	Ayant donné pouvoir à Irène CHAPUY
Valérie REVET	Mercury	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Pierre SOTO
Sandrine BERTHET	Tournon	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Mathieu BERTOLINI	Ugine	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Finances - Régie à autonomie financière « Assainissement Arlysère » de la Communauté d'Agglomération Arlysère – Compte Financier Unique 2025

Rapporteur : Philippe GARZON

Conformément à l'article 205 de la Loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au 30 juin 2026, au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique, qui se substitue au Compte Administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ;

- Le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat ;
- Le compte financier unique est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ;
- La CA Arlysère a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025,

Le compte financier unique présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

Section de fonctionnement

Chapitre	CA 2024	BP VOTE 2025	TOTAL CREDITS 2025	CA 2025
011 - Charges à caractère général	3 127 814,75	3 313 500,00	3 542 500,00	3 530 521,89
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 689 551,43	1 633 968,00	1 633 968,00	1 538 172,55
023 - Virement à la section d'investissement	0,00	559 100,00	2 003 754,00	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 851 857,69	1 900 000,00	2 581 300,00	2 559 522,90
65 - Autres charges de gestion courante	11 650,80	9 000,00	157 438,00	147 328,18
66 - Charges financières	978 295,46	764 000,00	764 000,00	724 088,46
67 - Charges spécifiques	130 797,65	80 000,00	5 099 206,35	45 015,61
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations	250 000,00	41 132,00	115 636,00	115 000,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 039 967,78	8 300 700,00	15 897 802,35	8 659 649,59
002 - Résultat d'exploitation reporté	0,00	0,00	6 946 148,35	0,00
013 - Atténuations de charges	20 951,42	0,00	0,00	1 725,21
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	293 602,80	445 600,00	991 900,00	985 764,91
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de s	8 455 295,88	7 829 692,00	7 929 346,00	9 135 315,87
74 - Subventions d'exploitation	114 575,79	0,00	0,00	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	16 040,28	25 408,00	25 408,00	50 516,18
77 - Produits spécifiques	4 965,76	0,00	0,00	57 507,37
78 - Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	5 000,00	0,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 905 431,93	8 300 700,00	15 897 802,35	10 230 829,54

La section de fonctionnement présente, pour l'exercice 2025, un excédent de 1 571 179.95€

Section d'investissement

Chapitre	CA 2024	BP VOTE 2025	TOTAL CREDITS 2025	CA 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	293 602,80	445 600,00	991 900,00	985 764,91
041 - Opérations patrimoniales	2 840,98	0,00	41 912,00	41 911,57
13 - Subventions d'investissement	176 799,40	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 102 014,10	1 960 000,00	1 960 000,00	1 955 734,07
20 - Immobilisations incorporelles	73 174,34	0,00	82 813,56	12 798,54
21 - Immobilisations corporelles	790 634,62	403 500,00	2 242 777,64	933 282,65
23 - Immobilisations en cours	1 810 238,60	0,00	1 716 561,88	1 511 529,67
4581 - Opérations pour le compte de tiers	0,00	16 000,00	24 000,00	8 000,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 249 304,84	2 825 100,00	7 059 965,08	5 449 021,41
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00	0,00	713 386,63	0,00
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00	559 100,00	2 003 754,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 851 857,69	1 900 000,00	2 581 300,00	2 559 522,90
041 - Opérations patrimoniales	2 840,98	0,00	41 912,00	41 911,57
10 - Dotations, fonds divers et réserves	251 322,14	0,00	1 695 612,45	2 165 400,30
13 - Subventions d'investissement	230 808,98	0,00	0,00	173 380,98
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	350 000,00	0,00	2 165,10
21 - Immobilisations corporelles	1 800,00	0,00	0,00	0,00
23 - Immobilisations en cours	11 460,00	0,00	0,00	0,00
4582 - Opérations pour le compte de tiers	0,00	16 000,00	24 000,00	8 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 350 089,79	2 825 100,00	7 059 965,08	4 950 380,85

La section d'investissement présente, pour l'exercice 2025, un déficit de 498 640.56 €

Globalement, la balance du Compte Financier Unique s'équilibre comme suit :

Libellés	Fonctionnement	Investissement			TOTAL
	Réalisé 2025	Réalisé 2025	RAR	Total investis.	
Recettes	10 230 829,54	4 950 380,85	0,00	4 950 380,85	15 181 210,39
Dépenses	8 659 649,59	5 449 021,41	997 124,00	6 446 145,41	15 105 795,00
Résultat exercice 2025	1 571 179,95	-498 640,56	-997 124,00	-1 495 764,56	75 415,39
Résultat antérieur reporté	6 946 148,35	713 386,63		713 386,63	7 659 534,98
Résultat de clôture	8 517 328,30 €	214 746,07 €	-997 124,00 €	- 782 377,93 €	7 734 950,37 €

M. le Président quitte la séance et laisse la présidence à Philippe GARZON.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le Compte Financier Unique de la régie à autonomie financière « Assainissement » de la Communauté d'Agglomération Arlysère tel que présenté ci-dessus ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Vice-Président
Philippe GARZON

